

*Aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur la qualité de ces titres et toute personne qui donne à entendre le contraire commet une infraction.*

**MODIFICATION N° 1**  
**datée du 20 août 2021**  
**à la notice annuelle datée du 21 mai 2021**

Fonds Scotia indiciel d'actions internationales (parts des séries A, D, F et I) et

Fonds Scotia indiciel Nasdaq (parts des séries A, D et F)

(collectivement, les « **Fonds** »)

---

La présente modification n° 1 datée du 20 août 2021 à la notice annuelle datée du 21 mai 2021 (la « **notice annuelle** ») se rapportant au placement des Fonds fournit certains renseignements supplémentaires sur les Fonds, et la notice annuelle doit être lue à la lumière de ces renseignements. Sauf définition contraire dans la présente modification n° 1, les termes clés ont le sens qui leur est attribué dans la notice annuelle.

*Assemblées extraordinaires des porteurs de parts et modifications proposées des objectifs de placement*

Gestion d'actifs 1832 S.E.C., gestionnaire des Fonds, a annoncé que des assemblées extraordinaires des Fonds se tiendraient virtuellement le 28 octobre 2021, auxquelles les porteurs de parts inscrits le 9 septembre 2021 seront appelés à se pencher et à voter sur certaines modifications proposées des objectifs de placement qui sont plus amplement décrites ci-après. Sous réserve de l'obtention des approbations des porteurs de parts aux assemblées extraordinaires applicables et sous réserve de l'obtention des approbations nécessaires des organismes de réglementation, s'il y a lieu, il est prévu que les modifications indiquées ci-après prendront effet vers le 8 novembre 2021.

*Fonds Scotia indiciel d'actions internationales*

Les porteurs de parts seront appelés à se pencher et à voter sur la modification suivante de l'objectif de placement du Fonds :

<b>Objectif de placement actuel</b>	L'objectif du Fonds consiste à procurer une croissance du capital à long terme en suivant le rendement d'indices largement reconnus des marchés boursiers internationaux établis. Le Fonds investit surtout dans des contrats à terme standardisés qui sont liés au rendement des indices et dans des espèces et des instruments du marché monétaire.
<b>Nouvel objectif de placement proposé</b>	L'objectif du Fonds consiste à procurer une croissance du capital à long terme en suivant le rendement d'un indice d'actions internationales largement reconnu. Le Fonds investit surtout dans les actions comprises dans cet indice.

La modification proposée de l'objectif de placement permettra au Fonds de suivre le rendement de son indice de référence au moyen de placements directs grâce à une reproduction ou à une optimisation intégrale, plutôt qu'au moyen de contrats à terme standardisés reproduisant un indice. Par suite de la mise en œuvre de la modification de l'objectif de placement, les stratégies de placement du Fonds seront

modifiées et il est prévu que l'indice de référence actuel du Fonds sera remplacé par l'indice Solactive GBS Developed Markets ex North America Large & Mid Cap CAD.

Dans le cadre de la modification proposée, si elle est approuvée, les frais d'administration fixes des séries A, D et F du Fonds diminueront et passeront de 0,32 % à 0,24 %. La modification de l'objectif de placement n'aura pas d'incidence sur les frais relatifs à la série I.

*Fonds Scotia indiciel Nasdaq*

Les porteurs de parts seront appelés à se pencher et à voter sur la modification suivante de l'objectif de placement du Fonds :

<b>Objectif de placement actuel</b>	L'objectif du Fonds consiste à réaliser une croissance marquée du capital à long terme en suivant le rendement de l'indice Nasdaq 100. Le Fonds investit surtout dans les dérivés qui sont liés au rendement de l'indice Nasdaq 100 et dans des espèces et des instruments du marché monétaire.
<b>Nouvel objectif de placement proposé</b>	L'objectif du Fonds consiste à réaliser une croissance marquée du capital à long terme en suivant le rendement de l'indice Nasdaq 100. Le Fonds investit surtout dans les actions comprises dans cet indice.

La modification proposée de l'objectif de placement permettra au Fonds de suivre le rendement de son indice de référence au moyen de placements directs grâce à une reproduction ou à une optimisation intégrale, plutôt qu'au moyen de contrats à terme standardisés reproduisant un indice. Par suite de la mise en œuvre de la modification de l'objectif de placement, les stratégies de placement du Fonds seront modifiées.

Dans le cadre de la modification proposée, si elle est approuvée, les frais d'administration fixes du Fonds diminueront et passeront de 0,23 % à 0,22 %.

Un document de notification et d'accès présentant la procédure d'accès à la circulaire d'information de la direction qui contient une description détaillée des propositions sera envoyé par la poste vers le 27 septembre 2021 aux porteurs de parts inscrits à la date de clôture des registres. On pourra également consulter la circulaire d'information de la direction après la date de clôture des registres au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## ATTESTATION DES FONDS ET DU GESTIONNAIRE ET PROMOTEUR DES FONDS

Le 20 août 2021

Fonds Scotia indiciel d'actions internationales  
Fonds Scotia indiciel Nasdaq  
(collectivement, les « **Fonds** »)

La présente modification n° 1 datée du 20 août 2021, avec la notice annuelle datée du 21 mai 2021 et le prospectus simplifié daté du 21 mai 2021, modifié par la modification n° 1 datée du 20 août 2021, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada, et ne contiennent aucune information fautive ou trompeuse.

### GESTION D'ACTIFS 1832 S.E.C.

(en qualité de fiduciaire, de promoteur et de gestionnaire des Fonds, et en leur nom)

*(Signé) « Neal Kerr »*

Neal Kerr  
Président

*(signant en sa qualité de  
chef de la direction)*

Gestion d'actifs 1832 Inc.,  
S.E.N.C., à titre de commandité et  
au nom de Gestion d'actifs  
1832 S.E.C.

*(Signé) « Gregory Joseph »*

Gregory Joseph  
Chef des finances

Gestion d'actifs 1832 Inc.,  
S.E.N.C., à titre de commandité et  
au nom de Gestion d'actifs  
1832 S.E.C.

Conseil d'administration de Gestion d'actifs 1832 Inc., S.E.N.C., à titre de commandité et au nom de  
Gestion d'actifs 1832 S.E.C., en tant que gestionnaire, fiduciaire et promoteur des Fonds

*(Signé) « John Pereira »*

John Pereira  
Administrateur

*(Signé) « Jim Morris »*

Jim Morris  
Administrateur

## ATTESTATION DU PLACEUR PRINCIPAL

(parts des séries A et F)

Le 20 août 2021

Fonds Scotia indiciel d'actions internationales  
Fonds Scotia indiciel Nasdaq  
(collectivement, les « **Fonds** »)

À notre connaissance, la présente modification n° 1 datée du 20 août 2021, avec la notice annuelle datée du 21 mai 2021 et le prospectus simplifié daté du 21 mai 2021, modifié par la modification n° 1 datée du 20 août 2021, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada, et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

**Placements Scotia Inc.**  
**à titre de placeur principal des**  
**parts des séries A et F**  
**des Fonds**

*(Signé)* « *Anil Mohan* »  
Anil Mohan  
Administrateur